

EDITO

Chaque saison apporte son lot de découvertes et de défis pour notre village. L'été qui s'achève nous a rappelé combien la nature reste précieuse et vulnérable. La fermeture temporaire de la fontaine, décidée pour préserver la ressource en eau, a pu sembler contraignante, mais elle a surtout montré la capacité de chacun à faire preuve de compréhension et de responsabilité. Notre commune a également eu la chance d'avoir la présence d'un couple de busards cendrés, venu nicher sur notre territoire ! Une preuve que lorsque l'humain agit avec respect, la nature nous le rend.

Ce numéro du Petit Rapporteur en témoigne : notre commune bouge, crée, innove et partage. Du séjour nature des adolescents aux animations sportives et culturelles, en passant par la brocante, le Tour de la Mirabelle ou les ateliers de gym et de pilates, la vitalité de Mazerulles se nourrit de l'implication de ses habitants. Chacun, à sa manière, contribue à entretenir le lien qui nous unit et à rendre la vie locale plus riche, plus solidaire, plus vivante.

Les projets à venir ne manquent pas : évolution du maillage scolaire, amélioration de nos infrastructures... autant d'enjeux qui demandent de la réflexion et de la concertation, mais aussi de la confiance en notre capacité à agir ensemble.

Continuons à faire de Mazerulles un village attentif à son environnement, accueillant pour ses habitants et ouvert sur l'avenir.

SOMMAIRE

SECHERESSE	2	
<i>Un geste pour préserver notre environnement</i>		
INCIVILITE	2	
<i>Verre cassé, sacs au sol, déchets hors sujet... Et si on disait : STOP !</i>		
DEMOGRAPHIE	3	
<i>Evolution de la démographie de MAZERULLES</i>		
BUSARD CENDRE	4	
<i>Un hôte rare et remarquable dans notre commune</i>		
ELECTION	5	
<i>Nouveautés et rappels sur les élections</i>		
ADOS	6	
<i>Un séjour nature et aventure pour 29 ados dans les Vosges</i>		
ACTIVITE PHYSIQUE	7	
<i>Pilates, Cardio Training et Gymnastique</i>		
CULTURE	7	
<i>Bibliobus</i>		
SCOLAIRE	8	
<i>Maillage scolaire</i>		
CYCLISME	9	
<i>Le Tour de la Mirabelle</i>		
BROCANTE	9	
<i>Trésors et trouvailles à la brocante de Mazerulles</i>		
ACCA	10	
<i>La chasse à Mazerulles et dans ses environs</i>		
TELEPHONIE ET INTERNET	11	
<i>La fin du réseau cuivre est enclenchée !</i>		
VIVRE ENSEMBLE	12	
<i>Rappel des bonnes pratiques de voisinage</i>		
DEMOGRAPHIE	13	
ANIMATIONS	14	
INFORMATIONS DIVERSES	14	
<i>En bref</i>		
<i>Photographies d'antan de Mazerulles</i>	15	
<i>Photographies d'antan de Mazerulles</i>	16	
MAIRIE		
Mardi :	de 09:00 à 12:00	Tel : 03.83.31.62.71
	et de 12:30 à 16:00	Tel M. le Maire : 06.18.11.53.54
Jeudi :	de 09:00 à 12:00	e@mail : mairiemazerulles@orange.fr
	et de 12:30 à 16:00	Site internet : www.mairie-mazerulles.fr
Samedi :	de 08:00 à 12:30	Adresse : 2, rue de Nancy 54280 MAZERULLES
		Mobile : Intramuros
		Bibliothèque : 06.19.28.20.13 (Mme JOB)

SECHERESSE - UN GESTE POUR PRESERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

Durant l'été, du **7 juillet au 8 septembre 2025**, la fontaine de Mazerulles a été fermée temporairement par arrêté préfectoral en raison de l'épisode de sécheresse que traversait alors notre région.

Si cette mesure a pu paraître contraignante pour les usagers habituels de la fontaine, elle répondait à un objectif clair : **préserver le milieu naturel et sa biodiversité.**

En période de forte sécheresse, les sources, comme celle jaillant à Mazerulles, jouent un rôle essentiel dans l'alimentation des cours d'eau locaux. En interrompant les prélèvements à la fontaine, **l'eau a pu s'écouler librement vers le ruisseau en aval**, permettant de maintenir un **débit minimal vital** pour la faune et la flore. Sans cet apport, certains secteurs auraient risqué l'assèchement total, avec des conséquences durables sur les écosystèmes déjà fragilisés par le manque d'eau.



Contrairement à un usage domestique tel que l'arrosage d'un potager — où une grande partie de l'eau s'évaporerait avant de rejoindre le milieu naturel — le non-prélèvement a permis à la ressource de suivre son cours jusqu'au ruisseau, contribuant directement au maintien d'un débit indispensable à la survie des espèces aquatiques.

Cette mesure ponctuelle s'inscrit dans une logique de **gestion raisonnée de la ressource en eau**, devenue indispensable face à la récurrence des épisodes de sécheresse. Elle rappelle aussi combien il est important de repenser collectivement nos usages de l'eau, pour **concilier besoins humains et respect du vivant.**

La commune remercie l'ensemble des habitants pour leur compréhension et leur civisme pendant cette période.



INCIVILITÉ : VERRE CASSE, SACS AU SOL, DECHETS HORS SUJET... ET SI ON DISAIT : STOP !

Nos points d'apport volontaire (PAV) sont faits pour trier, pas pour tout jeter.

✗ Pourtant, on y retrouve régulièrement :

- des sacs poubelle laissés à côté des bacs,
- des déchets non recyclables (jouets, bacs plastiques non recyclable, meubles...),
- du verre cassé au sol, dangereux pour tous.

⚠ Résultat :

- Des lieux sales et dangereux,
- Des PAV qui ne donnent pas envie de s'y rendre,
- Des coûts supplémentaires de nettoyage pour la commune (donc pour vous).

Ce n'est pas une fatalité : c'est une question de **civisme**.

✓ À faire, tout simplement :

- Je dépose mes déchets **dans** le conteneur correspondant,
- Je ne laisse **rien par terre**,
- Si le conteneur est plein, je reviens plus tard, j'essaie un PAV d'une autre commune.
- Et pour tout ce qui n'est pas recyclable dans les déchets courant (meubles, appareils, déchets spéciaux) -> **direction la déchetterie.**

👉 Un petit effort de chacun = Un grand bien pour tous.



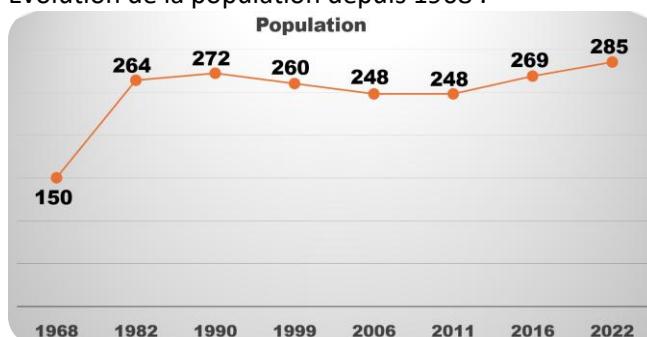
DEMOGRAPHIE : EVOLUTION DE LA POPULATION DE MAZERULLES

Depuis plusieurs décennies, la commune de Mazerulles connaît une évolution démographique marquée par des phases contrastées : après une croissance soutenue dans les années 1980, la population s'est stabilisée dans les années 2000 avant de repartir à la hausse depuis 2016. L'analyse des données INSEE 2022 permet de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre.

POPULATION :

La commune comptait 285 habitants en 2022, contre 269 en 2016 et 248 en 2011. Cela représente une croissance de près de 15 % sur 11 ans, avec une variation annuelle moyenne de +1,0 % entre 2016 et 2022. Cette tendance reflète un certain regain d'attractivité, après une période de stagnation démographique observée entre 1999 et 2011.

Évolution de la population depuis 1968 :



Les données de répartition par âge montrent une commune où cohabitent jeunes familles et seniors :

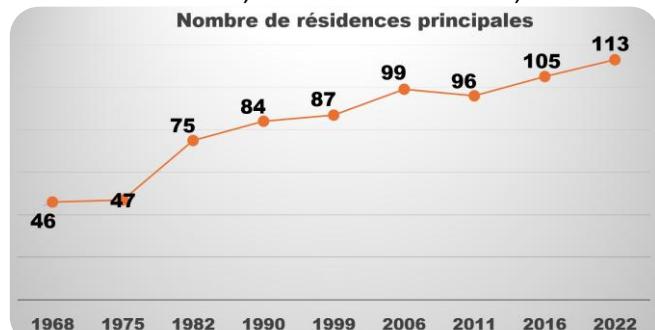
Répartition de la population



Si la part des enfants reste importante, le vieillissement est marqué, avec une hausse notable de la part des plus de 75 ans (de 7,7 % en 2011 à 12,3 % en 2022).

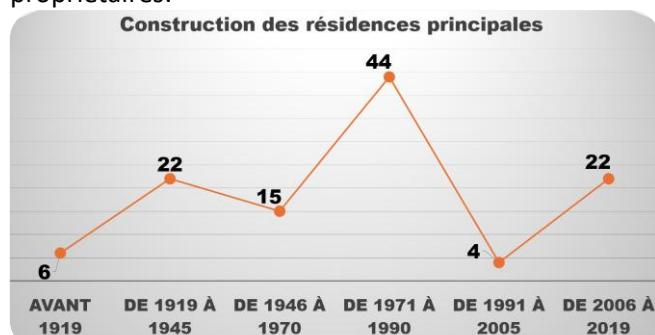
RESIDENCES :

Le nombre de résidences principales est passé de 96 en 2011 à 113 en 2022, soit une hausse de 17,7 %.



Ce développement reste mesuré, préservant le caractère rural du village (densité de 44,7 hab./km²).

À noter : 88,6 % des logements sont occupés par des propriétaires.



La taille moyenne des logements est stable (5,3 pièces), reflétant des habitations familiales.

La sous-occupation très accentuée (logements trop grands pour le nombre d'occupants) concerne encore plus des deux tiers des logements : un signe du vieillissement des ménages.

MENAGES :

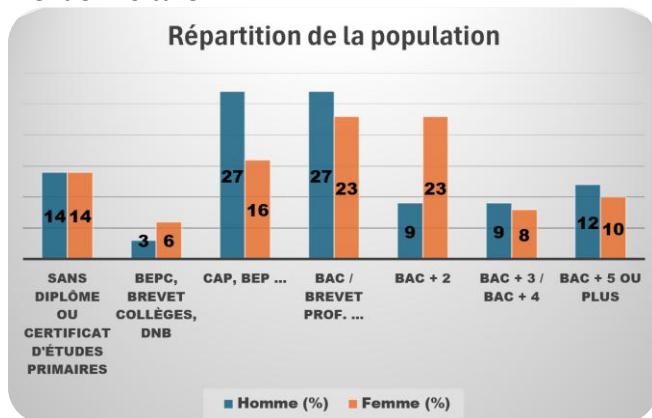
La commune reste largement constituée de familles traditionnelles : 88,8 % des familles avec enfants sont des couples avec enfants.



La taille des ménages diminue progressivement, avec une moyenne de 2,5 personnes en 2022 (contre 3,1 en 1968).

DIPLOMES ET ACTIVITES :

À Mazerulles, la population est globalement diplômée : près de 60 % des habitants de 15 ans ou plus détiennent un diplôme équivalent au bac ou supérieur. L'activité professionnelle est dynamique, avec plus de 83 % des 15-64 ans actifs et un taux de chômage faible (6 %). La grande majorité des actifs sont salariés et travaillent en dehors de la commune, et se déplace essentiellement en voiture.



SOLDE MIGRATOIRE :

L'augmentation récente de la population est principalement due aux arrivées de nouveaux habitants : entre 2016 et 2022, le solde migratoire (différence entre les

nouveaux habitants et ceux ayant quitté la commune) représentait +0,2 % par an, contre une baisse entre 1999 et 2011.

Ce regain d'attractivité s'observe notamment par la hausse des emménagements récents : 17 % des ménages sont installés depuis moins de 9 ans.

LES ENJEUX :

Le vieillissement de la population, couplé à une croissance douce, invite à anticiper plusieurs enjeux : Adaptation des services aux seniors (mobilité, lien social, accessibilité des logements).

Maintien de l'attractivité pour les familles (accès à l'école, services de proximité).

Gestion de l'offre de logements adaptée à des ménages plus petits.

BILAN :

MAZERULLES incarne aujourd'hui une commune rurale dynamique, mais en mutation. Sa population augmente doucement, portée par de nouvelles installations, tout en vieillissant progressivement. Ce double mouvement appelle à concilier préservation du cadre de vie et anticipation des besoins futurs. Une transition démographique qui peut aussi être une opportunité : celle de renforcer la cohésion intergénérationnelle et d'imaginer le MAZERULLES de demain.

BUSARD CENDRE : UN HÔTE RARE ET REMARQUABLE DANS NOTRE COMMUNE

Un événement naturel discret mais exceptionnel a eu lieu cette année sur notre territoire : l'installation d'un couple de **Busard cendré** (*Circus*



pygargus), un rapace aussi élégant que rare, aujourd'hui protégé sur tout le territoire français.

Ce petit rapace, aux ailes longues et fines, est reconnaissable en vol à sa silhouette élancée et à ses battements d'ailes souples. Le mâle arbore un plumage gris perle avec des extrémités noires aux ailes, tandis que la femelle, plus discrète, présente des teintes brûnâtres et une longue queue rayée. C'est un oiseau migrant, qui hiverne en Afrique subsaharienne et revient nicher chez nous dès le mois de mai.

Le Busard cendré niche au sol, souvent dans les prairies ou les grandes cultures de céréales, ce qui le rend par-

ticulièremment vulnérable aux activités agricoles, notamment lors des moissons précoces. C'est pourquoi sa présence implique souvent une mobilisation locale pour protéger son nid jusqu'à l'envol des jeunes.

Dans notre commune, un couple de Busards cendrés s'est installé cette saison.

La présence du Busard cendré est un indicateur précieux de la qualité de notre environnement rural. Elle rappelle aussi combien la biodiversité dépend de notre vigilance collective.



La loi électorale de mai 2025 a apporté plusieurs modifications importantes qui concerneront directement les électeurs dès les prochaines élections municipales de mars 2026.

Jusqu'à présent, dans les communes de moins de 1 000 habitants, le scrutin était dit « pluriel majoritaire » : les électeurs pouvaient modifier leur bulletin, en rayant ou ajoutant des noms de candidats (« panchage »).

À partir de 2026, ce système disparaît : toutes les communes, quelle que soit leur taille, voteront désormais au scrutin de liste.

Concrètement, les candidats devront se présenter sur une liste complète, respectant la parité (alternance homme/femme), et les électeurs ne pourront plus modifier le bulletin. Toute rature ou changement rendra le vote nul. Cette réforme vise à simplifier la lecture des résultats et à renforcer la représentation équilibrée entre les femmes et les hommes dans les conseils municipaux.



À Paris, Lyon et Marseille, le mode de scrutin spécifique – instauré par la loi dite « PLM » – a également été révisé. Dès 2026, les représentants de la mairie centrale seront élus directement, ce qui renforcera la légitimité démocratique locale. De plus, la prime accordée à la liste arrivée en tête est réduite, afin de favoriser une représentation plus équilibrée des différentes sensibilités politiques au sein des conseils.

S'inscrire pour pouvoir voter : un geste citoyen à ne pas oublier

Pour participer à un scrutin, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est possible en mairie ou en ligne, via un téléservice sécurisé.

Il faut présenter une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile.

Les jeunes de 18 ans sont généralement inscrits automatiquement, à condition d'avoir effectué leur recensement citoyen à 16 ans.

Attention : l'inscription ou la mise à jour de votre adresse doit être faite au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent le 1^{er} tour du scrutin. Pour les municipales de 2026, cela correspond à début février. N'attendez pas la dernière minute !

Les prochaines élections à retenir :

- Élections municipales et communautaires : 15 et 22 mars 2026
- Élection présidentielle : prévue en 2027 (dates précises fixées par décret)
- Élections régionales et départementales : prévues en mars 2028

La participation aux élections reste le meilleur moyen d'exprimer son avis et de faire entendre sa voix. N'oubliez pas de vérifier votre inscription sur les listes électorales dès maintenant pour être sûr de pouvoir voter lors de ces rendez-vous citoyens.

ADOS : UN SEJOUR NATURE ET AVENTURE POUR 29 ADOS DANS LES VOSGES

Organisé par le **CCAS de Mazerulles**, en partenariat avec **les Foyers ruraux de Seille et Grand Couronné**, un séjour s'est déroulé du 28 juillet au 1er août à Cornimont, dans le massif des Vosges. Il a réuni 29 adolescents âgés de 10 à 16 ans, originaires de Mazerulles, Brin-sur-Seille, Moncel-sur-Seille, Nancy et Malzéville, pour une semaine riche en découvertes, en activités... et en bonne humeur !



Hébergés dans un site isolé au cœur de la forêt, les jeunes ont vécu une véritable aventure collective. Si la météo n'a pas toujours été clément — avec du soleil seulement le mardi et de la pluie les autres jours — cela n'a en rien altéré l'ambiance dynamique et enthousiaste qui a régné tout au long du séjour.

Un programme bien rempli

Dès les premiers jours, le rythme s'est installé : les adolescents, de plus en plus fatigués par les journées bien remplies, profitait de grasses matinées bien méritées. Chacun a participé avec bonne volonté aux tâches de la vie quotidienne : préparation des repas, rangement, entretien du lieu... dans un esprit d'entraide. Le site d'accueil, perché dans les hauteurs boisées de Cornimont, offrait un cadre naturel exceptionnel. Isolé, calme et verdoyant, il a permis une vraie coupure avec le quotidien.



Parmi les moments forts, la journée du mercredi à La Bresse a été particulièrement marquante : au programme, accrobranche au parc Bol d'Air avec trois sauts de 5 mètres par jeune, puis glisse et sensations

fortes avec la luge d'été à La Bresse-Hohneck — chacun a pu faire trois descentes.



Grands jeux, veillées et ambiance festive

Le reste de la semaine a été rythmé par des grands jeux collectifs comme le rallye patate, le relais choco ou le pouic-pouic, ainsi que des temps calmes et des veillées riches en rires et en partages. Impossible de ne pas mentionner le classique Loup-Garou, indétrônable succès de chaque soir ! Le séjour s'est terminé en beauté avec la traditionnelle Boom, dans une ambiance à la fois festive et un brin nostalgique.



Une équipe investie

Le séjour a été encadré par une équipe de moniteurs dynamiques et bienveillants : **Mike, Zoé, Marine et Jeantin**, sous la coordination de **Johann**, animateur et coordinateur Jeunesse et Territoire. Leur engagement et leur bonne humeur ont grandement contribué à la réussite de cette aventure.

Des souvenirs plein la tête

Après cinq jours intenses, les jeunes sont rentrés à la maison avec des souvenirs plein les yeux, de nouvelles amitiés, et l'envie de repartir l'an prochain. Ce séjour aura permis à chacun de se d's'amusant.

ACTIVITE PHYSIQUE : PILATES, CARDIO TRAINING ET GYMNASTIQUE

Les activités ont repris depuis la deuxième semaine de septembre 2025 et se poursuivront jusqu'à la dernière semaine de juin (hors vacances scolaires), dans la salle polyvalente de Mazerulles, à côté de la mairie.

Après quelques perturbations au démarrage, cette saison sera animée par deux animateurs, un pour les séniors le mercredi et un autre plus spécialisé pour le pilates et le cardio du jeudi soir avec un retour aux horaires initiaux :

- Mercredi 10h-11h : Gymnastique douce (équilibre, motricité, coordination)
- Jeudi 18h-19h : Pilates (renforcement des muscles profonds)
- Jeudi 19h-20h : Cardio training et renforcement musculaire (activité physique rythmée)

Tarifs annuels par activité :

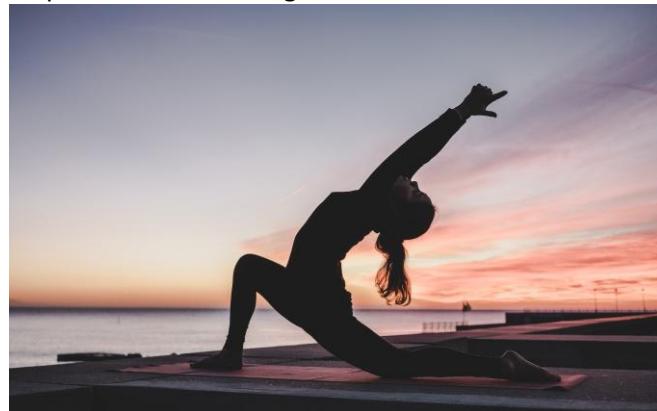
Paiement possible en 1, 2 ou 3 fois.

- 135 € (adultes)
- 100 € (enfants de moins de 13 ans)

Inscriptions :

Places limitées à 15 personnes par activité, **mais il reste encore des places !!**

Attestation d'assurance responsabilité civile et copie de pièce d'identité obligatoires.



La première séance est gratuite pour découvrir l'activité.

Contact :

Robert JOUSSEMET
06 87 50 88 42
robertjoussemet@orange.fr

CULTURE : BIBLIOBUS

Le bibliobus du département, fidèle rendez-vous culturel de notre commune, continue de s'arrêter régulièrement à Mazerulles pour permettre à chacun d'emprunter gratuitement des livres et des CD.

Dans un souci d'accessibilité et de centralisation, le conseil municipal a décidé de modifier l'emplacement

de son arrêt. Désormais, le bibliobus sera stationné **au cœur du village, sur la place de la Fontaine**.

Prochain passage : mercredi 17 décembre 2025, de 14h45 à 15h45

Venez nombreux profiter de ce service gratuit, ouvert à tous !



SCOLAIRE : MAILLAGE SCOLAIRE

Le Syndicat Intercommunal Scolaire (SIS) de l'Amézule regroupe aujourd'hui les communes de Lanfroicourt, Bey-sur-Seille, Brin-sur-Seille, Mazerulles, Moncel-sur-Seille et Sornéville.

L'effectif scolaire est actuellement de 215 élèves, répartis sur trois sites :

- **Brin-sur-Seille** : cinq classes (petite, moyenne et grande sections de maternelle, CP),
- **Moncel-sur-Seille** : CE1 et CE2,
- **Sornéville** : CM1 et CM2.

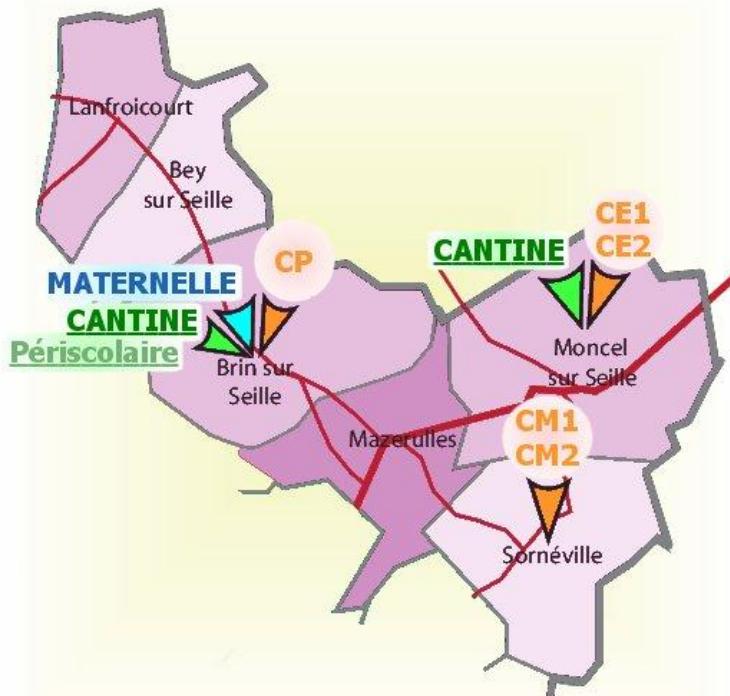
Cette organisation multi-sites, héritée de l'histoire, entraîne toutefois des contraintes croissantes : complexité de gestion, difficultés de fonctionnement au quotidien, durée de transport scolaire importante et coûts financiers élevés. À cela s'ajoute l'état des bâtiments : anciens, énergivores et nécessitant des travaux réguliers. Face à ce constat, le SIS réfléchit depuis plusieurs années à la création d'un groupe scolaire unique, rassemblant tous les niveaux de maternelle et de primaire sur un site central.

Si le projet recueillait au départ un large consensus, les communes de Moncel-sur-Seille et Sornéville avaient progressivement exprimé leur souhait de conserver leurs écoles. Moncel-sur-Seille, en particulier, a porté une autre ambition : développer un projet intergénérationnel entre les enfants et les aînés du village. Dans ce contexte, Lanfroicourt, Bey-sur-Seille, Brin-sur-Seille et Mazerulles avaient décidé d'avancer ensemble

vers la création d'un nouveau groupe scolaire à Brin-sur-Seille, ce qui ouvrirait la perspective d'une scission du SIS.

Un tournant est intervenu en juin 2025 : à la suite du renouvellement du conseil municipal de Sornéville qui a annoncé sa volonté de rejoindre pleinement le projet de Brin-sur-Seille. Deux options s'offraient alors :

- Maintenir l'idée d'un groupe scolaire unique réunissant les six communes, incluant Moncel-sur-Seille,
- Ou permettre à Lanfroicourt, Bey-sur-Seille, Brin-sur-Seille, Mazerulles et Sornéville de porter ensemble le projet de construction d'un nouveau groupe scolaire à Brin-sur-Seille, tandis que Moncel-sur-Seille développerait son propre projet intergénérationnel.



La Communauté de Communes (CC), qui a en charge les bâtiments scolaires (construction, rénovation...) demande au SIS de l'Amézule de retenir l'option qui convient le mieux à l'intérêt des enfants, des familles et des enseignants pour les 6 communes du SIS de l'Amézule.

Cette décision immédiate permettra à la CC de lancer l'étude de programmation afin d'évaluer les besoins et les conditions de réalisation du groupe scolaire à Brin sur Seille. Cette étape, pilotée par un programmiste, devrait être engagée d'ici la fin de l'année. Ce nouveau groupe scolaire constituera une étape importante pour l'avenir des enfants et des familles du territoire.



CYCLISME : LE TOUR DE LA MIRABELLE

Le vendredi 26 septembre 2025, notre commune de Mazerulles a eu le privilège d'accueillir le passage du **Tour de la Mirabelle**, grande épreuve du calendrier international (UCI Europe Tour – catégorie 1.2).

Une course de prestige

Créée en 2002 sous le nom de *Tour du Piémont Vosgien* et rebaptisée *Tour de la Mirabelle* en 2017, cette compétition s'est imposée comme un rendez-vous incontournable du cyclisme en Lorraine. Depuis 2019, elle figure au calendrier UCI (*Union Cycliste Internationale*) et attire chaque année des équipes françaises et étrangères, offrant un spectacle sportif de tout premier plan.

Le passage à Mazerulles

L'édition 2025 reliait **Jarny à Nomeny Seille** sur près de **181 kilomètres**, avec plus de **2 500 mètres de dénivelé**.

Le peloton a traversé notre commune sous les encouragements des habitants, venus nombreux se rassembler au bord des routes. Petits et grands ont profité de ce moment unique pour applaudir les coureurs et donner à Mazerulles une ambiance festive et conviviale.

Une fête populaire

Au-delà de la compétition, l'événement a permis de réunir la population autour d'un grand rendez-vous sportif.

Et la suite...

Le week-end s'est poursuivi avec la **Mirabelle Classic**, course féminine disputée le samedi, et la **Mirabelle Cyclo**, grande cyclosportive ouverte à tous le dimanche. Trois jours intenses qui ont mis la Lorraine à l'honneur sur la scène cycliste internationale.



BROCANTE : TRESORS ET TROUVAILLES A LA BROCANTE DE MAZERULLES

La brocante de MAZERULLES s'est tenu le dimanche 14 septembre dans une ambiance à la fois détendue et conviviale. Cette édition a rassemblé une cinquantaine d'exposants, venus présenter leurs produits, créations ou savoir-faire dans une grande diversité de stands.

Sous un ciel clément, ni trop chaud ni menaçant, les visiteurs ont pu flâner tranquillement entre les étals, échanger avec les exposants et profiter de l'atmosphère agréable qui régnait tout au long de la journée.

La fréquentation, sans être exceptionnelle, est restée constante : un public présent tout au long de l'événement, permettant des échanges de qualité sans affluence excessive.

Un grand merci aux organisateurs et participants, sans qui ce rendez-vous ne pourrait avoir lieu.

Rendez-vous l'année prochaine !





CHASSE : LA CHASSE A MAZERULLES ET DANS SES ENVIRONS

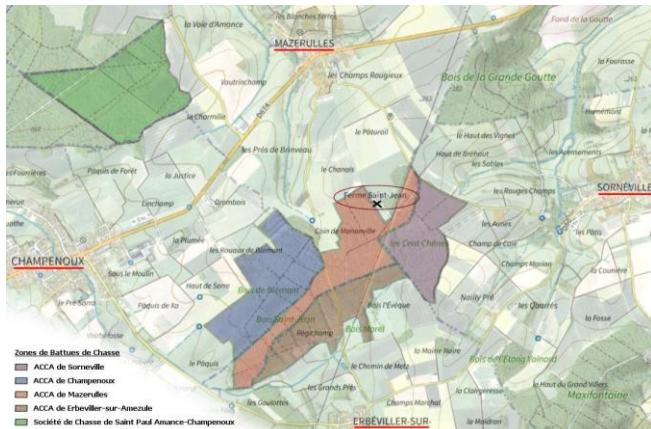
La commune de Mazerulles et ses alentours comptent plusieurs zones de chasse, dont certaines sont dédiées aux battues.

Sur le territoire communal, deux associations sont autorisées à organiser ces battues :

- L'Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.) de Mazerulles, qui intervient principalement dans la forêt de la Ferme Saint-Jean.
- La Société de chasse de la Forêt de Saint-Paul Amance / Champenoux, active en forêt d'Amance.

En périphérie, en limite de la forêt de la Ferme Saint-Jean, trois autres associations disposent également de droits de chasse sur leurs territoires respectifs :

- L'A.C.C.A. de Sornéville
- L'A.C.C.A. d'Erbéviller-sur-Amezule
- L'A.C.C.A. de Champenoux



À noter :

En dehors des battues et de leurs calendriers officiels, la chasse individuelle (à l'affût, en poste fixe ou en approche) est autorisée sur l'ensemble du territoire du 1er juin au 28 février.

La chasse à l'affût du sanglier peut être prolongée jusqu'au 31 mars, en raison des dégâts causés par cette espèce.

Enfin, lors de certains dimanches de beau temps, entre le 2 octobre et le 31 décembre, les chasseurs peuvent être présents en plaine pour la chasse au lièvre.

Rendez-vous également sur le site de la commune :

<https://www.mairie-mazerulles.fr/nature-tourisme/chasse>

DATES	ACCA de SORNEVILLE <i>Massif : La Loutre Noire</i>									
	Responsable : Vincent STEPHANE									
Septembre 2025	28									
Octobre 2025	4	5	11	12	18	19	25	26		
Novembre 2025	1	2	8	9	11	16	22	23	29	30
Décembre 2025	6	7	12	14	20	21	25	28		
Janvier 2026	1	4	10	11	17	18	24	25	31	
Février 2026	1	7	8	14	15	21	22	28		
Mars 2026										

DATES	ACCA de MAZERULLES <i>Massif : La Loutre Noire</i>									
	Responsable : Lydie BESSERER									
Septembre 2025	28									
Octobre 2025	12	26								
Novembre 2025	9	23								
Décembre 2025	7	21								
Janvier 2026	4	18								
Février 2026	1	15								
Mars 2026	1	15	29							

DATES	ACCA de CHAMPENOUX <i>Massif : La Loutre Noire</i>									
	Responsable : Lydie BESSERER									
Septembre 2025	21	29								
Octobre 2025	05	12	19	26						
Novembre 2025	02	09	11	16	23	30				
Décembre 2025	07	14	21	28						
Janvier 2026	04	11	18	25						
Février 2026	01	08	15	22						
Mars 2026	01	08	15	22	29					

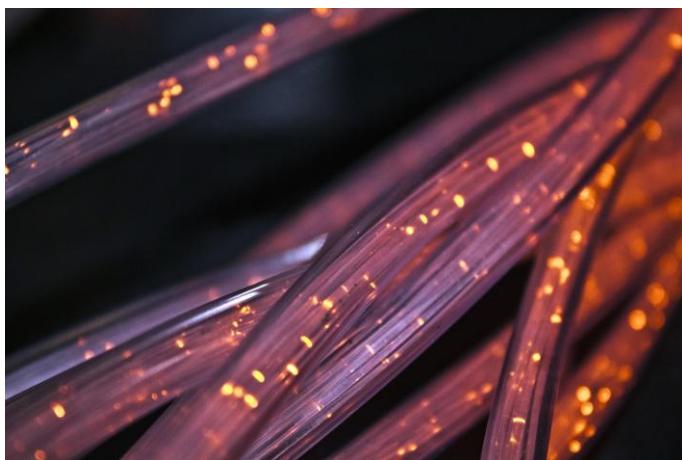
DATES	ACCA de ERBEVILLER <i>Massif : La Loutre Noire</i>									
	Responsable : Franck BIEWER									
Septembre 2025										
Octobre 2025	04	05	11	12	18	19	25	26		
Novembre 2025	01	02	08	09	11	16	22	23	29	30
Décembre 2025	06	07	13	14	20	21	25	28		
Janvier 2026	01	04	10	11	17	18	24	25	31	
Février 2026	01	07	08	14	15	21	22	28		
Mars 2026	01	07	08	14	15	21	22	28	29	

DATES	Sté de chasse AMANCE/CHAMPENOIX <i>Massif : Forêt de Saint Paul</i>									
	Responsable : Franck BIEWER									
Septembre 2025	07	27								
Octobre 2025	08	20								
Novembre 2025	03									
Décembre 2025	01	15								
Janvier 2026	06									
Février 2026	09	23								
Mars 2026										

TELEPHONIE ET INTERNET : LA FIN DU RESEAU CUIVRE EST ENCLENCHEE !

D'ici à 2030, l'ensemble des communes du pays devra dire adieu au réseau téléphonique historique en cuivre. En effet, la fin du réseau utilisé notamment pour la téléphonie fixe et l'ADSL est désormais inéluctable.

C'est l'opérateur historique Orange (ex-France Télécom) qui organise l'extinction progressive de ce réseau dont il est propriétaire, mais **tous les usagers seront concernés**, quel que soit l'opérateur avec lequel leur ligne est actuellement ouverte.



Le réseau cuivre sera progressivement remplacé par des technologies plus récentes et plus performantes... En premier lieu, la **fibre optique**, qui offre de bien meilleures capacités de débit, une fiabilité accrue, et une

consommation énergétique bien inférieure à celle du cuivre.

Les habitants de **Mazerulles** disposent cependant d'un peu de répit : la fermeture du réseau cuivre **n'est pas planifiée avant 2028** dans notre commune. Lors de l'installation de la fibre en 2021, aucune migration n'est obligatoire. Mais à la lumière de cette échéance désormais actée, **ceux qui n'ont pas encore franchi le pas devront s'y résoudre**, même si la commune bénéficie encore d'un débit ADSL et VDSL honorable.

Si vous décidez de raccorder votre logement à la fibre, sachez qu'**aucun opérateur n'a le monopole**. Nous vous invitons donc à **comparer attentivement les offres disponibles**. Lors de l'intervention de raccordement, **votre présence est fortement recommandée** : soyez **vigilant et exigeant**, afin que l'installation soit réalisée dans les meilleures conditions.

A noter que des foyers font de plus en plus le choix de ne plus avoir de Box Internet et/ou de ligne fixe, utilisant seulement le réseau mobile pour leurs interactions numériques ou appels téléphoniques, le Smartphone remplaçant de plus en plus l'ordinateur ou même les tablettes dans leurs habitudes d'utilisation

du réseau local. L'intervention est gratuite dans la majorité des cas.

Du cuivre à la fibre : quelles différences ?

Cuivre / ADSL :

- Débit moyen : 5 à 20 Mb/s
- Sensible aux perturbations électriques
- Technologie ancienne (mise en service dans les années 1970)
- Consommation énergétique élevée

Fibre optique :

- Débit moyen : 300 Mb/s à plusieurs Gb/s
- Signal stable, même à longue distance
- Technologie moderne et durable
- Faible consommation énergétique

Information sur la fibre chez vous

- Rendez-vous sur le site officiel <https://www.arcep.fr/mes-demarches-et-services/consommateurs/fiches-pratiques/comment-connaître-son-éligibilité-à-la-fibre-optique.html> pour obtenir des informations sur la fibre.
- Vous pouvez aussi consulter la carte interactive de l'**ARCEP** (l'Autorité de régulation des communications électroniques) : <https://cartefibre.arcep.fr>.
- Vous pouvez également contacter l'opérateur de votre choix pour de plus amples informations, ou pour demander le raccordement.

Bon à savoir : certaines maisons nécessitent un passage en façade ou en souterrain, selon la configuration

VIVRE ENSEMBLE : RAPPEL DES BONNES PRATIQUES DE VOISINAGE

P réservons nos espaces verts : interdiction de stationner sur le terre-plein engazonné

Il est nécessaire de rappeler à chacun l'importance de respecter les aménagements communaux, notamment en matière de stationnement. Il est constaté que des véhicules sont régulièrement stationnés sur le terre-plein engazonné situé rue des Arbois. Il en va de même pour tous les autres espaces verts de la commune.



Nous rappelons que cet espace n'est pas destiné au stationnement. Il s'agit d'une zone végétalisée, aménagée pour contribuer à l'esthétique et à l'équilibre environnemental du quartier. Le fait d'y stationner, notamment en période de pluie, provoque un tasement du sol, la dégradation du gazon et, à terme, des dommages durables qui nécessitent des interventions coûteuses.

Entretien des trottoirs : un devoir partagé pour la sécurité de tous

Les trottoirs font partie du domaine public, mais leur propreté et leur praticabilité concernent chacun d'entre nous. En effet, la réglementation prévoit que **chaque riverain est responsable de l'entretien du trottoir situé devant son domicile**.

Cela implique notamment :

- De balayer régulièrement pour enlever feuilles, papiers et détritus,
- De veiller à ce que le passage reste dégagé,
- Et surtout, **en période de neige ou de verglas, de dégager le trottoir devant chez soi et de le rendre praticable**, par exemple en y répandant du sable ou du sel.

Ces gestes simples sont essentiels pour éviter les accidents et garantir la sécurité des piétons, en particulier des enfants, des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite.

La commune reste bien entendu responsable des travaux de réparation ou de réfection des trottoirs, mais leur entretien quotidien est l'affaire de tous.



👉 Merci à chacun de veiller à la sécurité et au confort de tous en maintenant son trottoir praticable en toute saison.

Déjections canines : un geste simple pour une commune propre et accueillante



Les déjections canines laissées sur les trottoirs, espaces verts ou aires de jeux nuisent à la propreté et à l'image de notre commune. Elles représentent également un

risque sanitaire, en particulier pour les enfants qui fréquentent ces lieux.

Il est formellement interdit, pour des raisons d'hygiène et de respect du bien public, de laisser son animal faire ses besoins sur les voies publiques, trottoirs, espaces verts communaux ou encore dans les espaces de jeux.

Chaque propriétaire ou accompagnateur d'un chien est tenu de ramasser les déjections de son animal, par tout moyen approprié (sachet, pelle, etc.) et de les déposer dans les poubelles prévues à cet effet.

Le respect de ces règles élémentaires contribue à maintenir un cadre de vie agréable pour tous, à préserver la qualité de nos aménagements, et à favoriser une meilleure cohabitation entre habitants.

👉 Un petit geste pour chacun, un grand pas pour la propreté de notre commune !



DEMOGRAPHIE



07/09/2025 BIC Jean-Claude

DECES



Néant

NAISSANCES



Néant

MARIAGES



Néant

NOUVEAUX HABITANTS



D'après le recensement INSEE au 1er Janvier 2025, Mazerulles compte 288 habitants

POPULATION

ANIMATIONS

		
25 OCTOBRE Halloween	30 NOVEMBRE Téléthon	14 DECEMBRE Saint Nicolas

INFORMATIONS DIVERSES : EN BREF

ECOLES MATERNELLES ET PRIMAires (à partir du 22/04/25)

BRIN SUR SEILLE : PS-MS-GS – CP

Horaire : 09h00 – 12h00 / 14h10 – 17h10

MONCEL SUR SEILLE : CE1 – CE2

Horaire : 08h45 – 11h45 / 14h00 – 17h00

SORNEVILLE : CM1 – CM2

Horaire : 08h35 – 11h35 / 13h55 – 16h55

Des ajustements type classes bi-niveaux peuvent être en mis place certaines années fonction des effectifs.

COLLEGE :

Emile Galé à ESSEY-LES-NANCY

LYCEE :

Arthur VAROQUAUX à TOMBLAINE

RPI – CAR SCOLAIRE : Ligne Fluo E366 (à partir du 22/04/25)

Départ : MAZERULLES (Fontaine) : **08h19 et 13h32**

Départ : MAZERULLES (Mairie) : **08h20 et 13h34**

Retour : MAZERULLES (Fontaine) : **11h54 et 17h15**

Retour : MAZERULLES (Mairie) : **11h55 et 17h16**

COLLEGE – CAR SCOLAIRE : Ligne S370

Départ : MAZERULLES (Fontaine) : **07h19**

Départ : MAZERULLES (Inter. Rue de l'Eglise et D674) : **07h21**

Arrivée : Collège Emile Gallé : **07h45**

Départ : Collège Emile Gallé : **16h40 / 12h05 (MER)**

Arrivée : MAZERULLES (Fontaine) : **17h11 / 12h36 (MER)**

LYCEE – CAR SCOLAIRE : Ligne S376

Départ : MAZERULLES (Fontaine) **07h23**

Départ : MAZERULLES (Inter. Rue de l'Eglise et D674) : **07h24**

Arrivée : Lycée Arthur VAROQUAUX : **08h00**

Départ : Lycée Arthur VAROQUAUX : **17h38**

Arrivée : MAZERULLES (Fontaine) : **18h12**

Arrivée : MAZERULLES (Inter. Rue de l'Eglise et D674) : **18h13**

VOUS APERCEVEZ UN VEHICULE OU D'INDIVIDUS SUSPECTS, QUE FAIRE ?

Si vous observez un comportement inhabituel, un véhicule suspect ou des individus semblant préparer une infraction :

- **Notez un maximum d'informations discrètement** : description, immatriculation, lieu, heure...
- **N'intervenez pas directement**, ne prenez aucun risque.
- **Prévenez immédiatement la Gendarmerie de Champs-en-Valois au 03 83 31 61 02 (ou le 17 en dehors des heures d'ouverture).**

Votre vigilance contribue à la sécurité de tous.

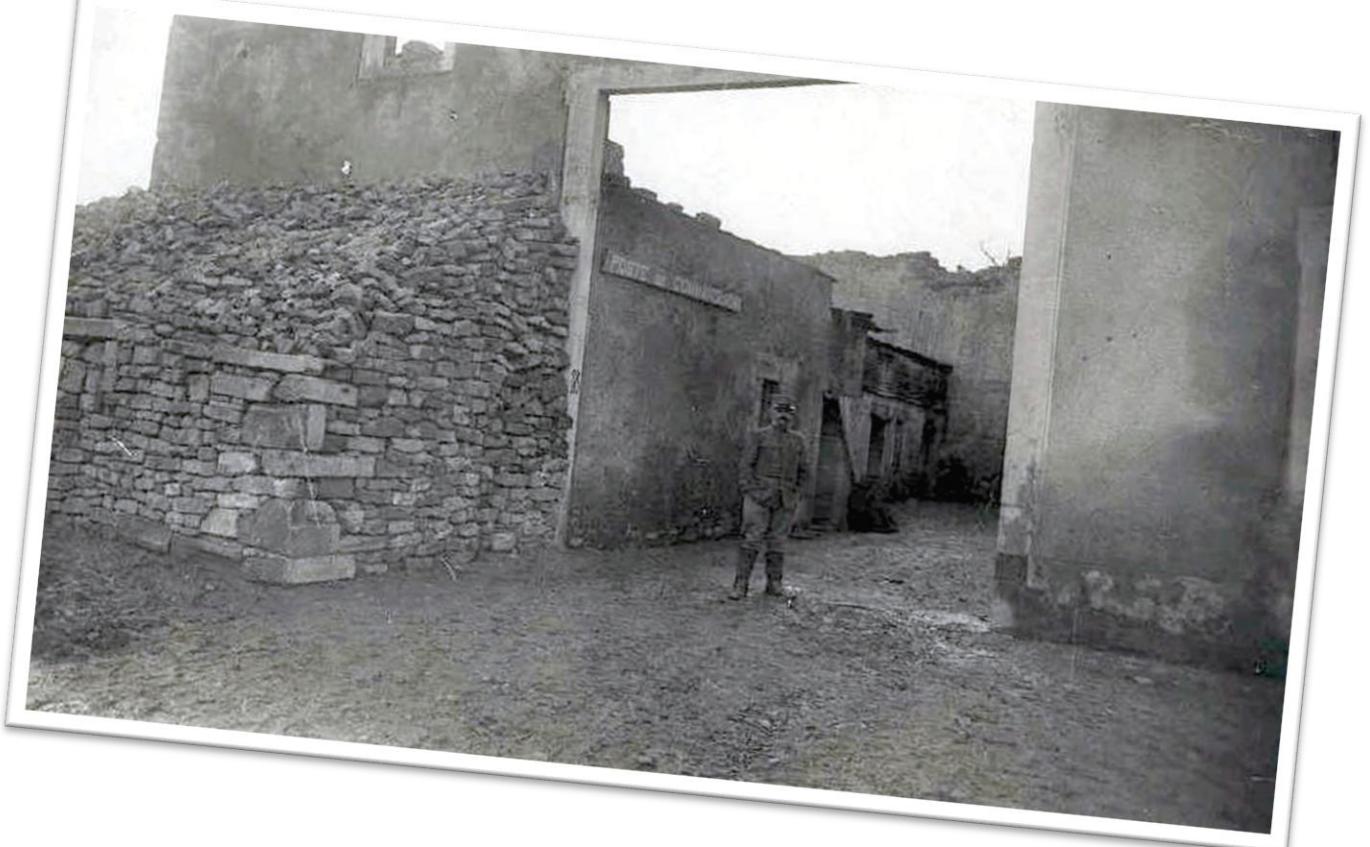
RENOUVELLEMENT DE PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITE : PENSEZ AUX MAIRIES VOISINES

Pour rappel, le renouvellement d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport nécessite un passage dans une mairie équipée du dispositif de recueil biométrique. Toutes les mairies n'en disposent pas, ce qui entraîne parfois des délais importants pour obtenir un rendez-vous, notamment sur le secteur du Grand Nancy.

À savoir : les mairies de Château-Salins et Vic-sur-Seille offrent généralement des délais beaucoup plus courts. N'hésitez pas à y prendre rendez-vous pour gagner du temps.

FOCUS SUR LA VIE LOCALE

Grâce à **IntraMuros** et sa rubrique "**Vie locale**" sous l'onglet "**Services**", retrouvez de nombreux acteurs de notre commune. Vous recherchez des associations locales, des commerçants ou des entreprises, ils y sont répertoriés à portée de clic !



4 — MAZERULLES (M.-et-Meuse) — Rue de l'Eglise



Cliché Bellot - Edition Perrin, Mazerulles

5 — MAZERULLES (M.-et-Meuse) — Grande Rue
Café Restaurant du Commerce tenu par Perrin



Cliché Bellot - Edition Perrin, Mazerulles